



Candidature
Directeur/trice des jeunes de CAL



LE QUÉBEC DE DEMAIN, C'EST NOUS.

JANVIER 2020

Mise en candidature d'un directeur/trice des jeunes

ACCEPTATION DE LA CANDIDATURE

Je soussigné,

consens par la présente à me porter candidat au poste de

pour la CRCAQ.

Signature du candidat

Signé à: _____

Ce ____ jour de _____ [mois] _____ [année]

Signature du proposeur

Signature du secondeur

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU CODE DE CONDUITE

CODE DE CONDUITE

La Coalition Avenir Québec - l'équipe François Legault est fidèle aux principes de la liberté individuelle, de la responsabilité et de la dignité de la personne dans le cadre d'une société juste et de la liberté politique dans le cadre de la participation significative de toutes les personnes intéressées. La Coalition s'attend à ce que tous les candidats se conduisent en tout temps selon ces idéaux et dans le respect de l'histoire et des traditions de la Coalition.

PRINCIPES D'INTÉGRITÉ

SE DISPUTER LA FAVEUR DU PUBLIC DE MANIÈRE RESPONSABLE

Tout en faisant une vive concurrence en vue d'obtenir l'appui du public, le candidat évite de prononcer des remarques désobligeantes au sujet de nos adversaires. Nous insistons plutôt sur nos propres atouts. Nous protégeons nos renseignements confidentiels. Nous ne faisons jamais rien d'illicite. Nous travaillons avec d'autres membres de la Coalition sur des questions relatives au parti, dans l'intérêt de la Coalition et du bien public.

COLLABORER

Je choisirai les personnes avec lesquelles je travaillerai, en gardant à l'esprit notre engagement de ne pas trahir la confiance du public. Je ne collaborerai pas avec des personnes ou des entreprises dont les valeurs sont incompatibles avec les nôtres. Dans les cas où un bénévole ou un prestataire de services externes est appelé à jouer un rôle important dans les activités du parti, nous nous assurons qu'il observe le présent code de conduite.

DONS ET LEVÉES DE FONDS

Je tiendrai des registres exacts des personnes qui accordent un soutien, financier ou autre, à la Coalition. J'agirai de la sorte afin de maintenir les fonds nécessaires pour diriger le parti. Je rendrai compte des contributions versées et déclarerai les dépenses en suivant les lignes directrices du parti et les dispositions de la Loi électorale et de ses règlements.

UTILISER L'INFORMATION DE MANIÈRE RESPONSABLE

Je protégerai les renseignements confidentiels qui nous sont communiqués, notamment les renseignements concernant nos membres et d'autres personnes. À cette fin, je ferai preuve de vigilance. Je n'utiliserai ces renseignements qu'aux fins pour lesquelles ils sont recueillis sans divulgation indue et dans le respect des lois. Conformément à nos obligations en matière de confidentialité, je mettrai à profit et diffuserai nos idées et nos connaissances au sein de la Coalition afin d'être en mesure de mieux servir nos membres.

LA COLLECTIVITÉ DANS SON ENSEMBLE

IMAGE PUBLIQUE

La réputation et l'identité de la Coalitions Avenir Québec sont ses actifs les plus précieux. Nul ne doit agir de telle sorte qu'il nuise à la réputation ou à l'image de la Coalition, ou faire des déclarations, y compris dans notre propre presse électronique ou des forums de discussion sur l'Internet, qui pourraient avoir le même effet dans la collectivité. Seules les personnes désignées par le Conseil exécutif national ou le directeur général peuvent agir en qualité de porte-parole officiel de la Coalition.

CONTRIBUTIONS POLITIQUES

Dans leurs activités de collectes de fonds, les candidats à la direction observeront les mêmes normes rigoureuses en matière d'éthique et responsabilités morales élevées qu'observe le parti dans toutes ses activités. Ils devront se conformer aux règles du Directeur général des élections du Québec et avoir un formulaire de consentement.

OBSERVATION DES LOIS

En tout temps, nous respectons en tout point tant la lettre que l'esprit des exigences législatives et réglementaires. Nous ne tolérerons pas des actes illicites ou contraires à l'éthique. En cas d'incertitude, nous devons consulter un conseiller juridique indépendant.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Je me conformerai à la lettre et à l'esprit de ce code de conduite et aux politiques et procédures de la Coalition Avenir Québec - l'équipe François Legault.

J'ai lu ce code de conduite et j'accepte de m'y conformer. J'ai fait et je ferai part du contenu du Code de conduite aux personnes avec lesquelles je collabore durant ma campagne comme candidat à un poste de dirigeant du parti ou d'une commission.

À ma connaissance, aucune infraction n'a été commise. Si une infraction au présent Code de conduite était portée à ma connaissance, j'en informerais promptement le Directeur du scrutin du Congrès.

Témoin

Candidat



CRCAQ.ORG